

Bellefonds



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023



BONNE ANNÉE
2023

la municipalité de Bellefonds
vous présente ses meilleurs vœux



SOMMAIRE

Édito du Maire
Travaux 2022
Travaux 2023

Informations municipales

Horaires mairie
Course Vienne Classic
Horaires gendarmeries
Sacs jaunes
Madeleines Bijou
Assistants maternelles
Elagage - Broyage
Tarifs salle des fêtes
Tarifs cimetière
Manifestations 2023
Vie économique et locale
Boîtes à livres
C.C.A.S.

Associations communales

Club Solidarité Amitié
Club de gym
Comité des fêtes
A.C.C.A. de Bellefonds
2 CV du Poitou

Informations générales

Eaux de Vienne
Mission Locale Nord Vienne
ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité)
Syndicat mixte Vienne & Affluents
CAGC : je composte mes déchets

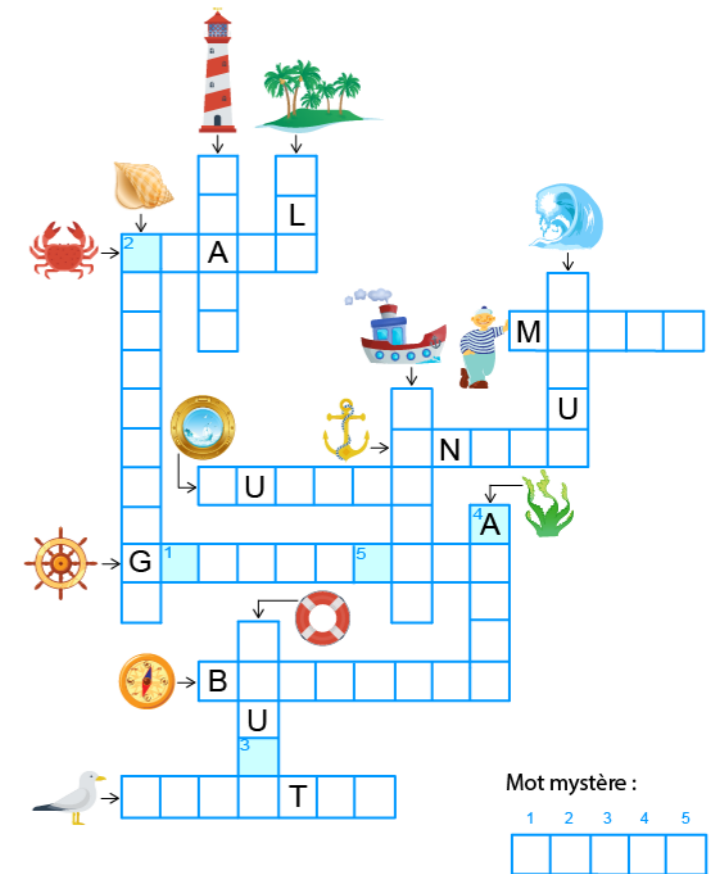
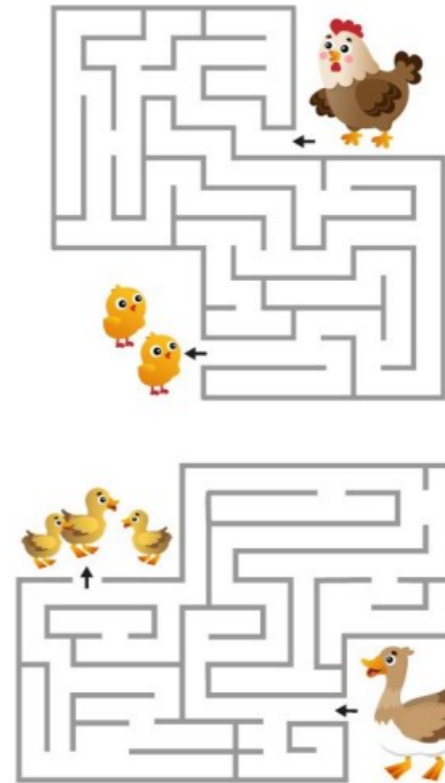
Histoire

Bellefonds, histoire et légendes

Page jeux des enfants

JEUX

Aide chaque animal à rejoindre ses petits.



Retrouve les mots listés qui sont cachés dans la grille.

- FETE
- CADEAUX
- GATEAU
- COTILLONS
- BOUGIE
- BALLONS



Réponse :



Réponse :



Réponse :

Bellefonds, histoire et légendes



Jadis, bien avant la construction du Pont de l'Écotière qui relie les rives de la Vienne entre la Chapelle-Moulière et Bellefonds, un passeur permettait au voyageur de franchir au sec cet obstacle naturel. Celui-ci payait donc au passeur une certaine somme d'argent, son écot, d'où « Écotière ».

Mais... ce que à quoi peu de gens pensent, c'est que parfois, très rarement il est vrai, au moment de payer cet écot, une ou deux pièces tombaient à l'eau. Miséricorde, saperlipopette ! Et la Vienne se gardait bien de les restituer, bien entendu...

Au fil des années, des décennies, des siècles, on se doute que ça a fini par représenter un joli magot, un petit trésor. À bien y réfléchir, il est fort possible que quelques habitants avisés de Bellefonds se soient dit qu'il fallait explorer très discrètement le secteur. Malheureusement, en ce temps-là, pas de combinaison d'homme-grenouille ! Et chercher à l'aveuglette dans une nuit sans lune pour ne pas être repérés, ce n'est pas du gâteau. Ils ont donc fait chou blanc, ou, si, par chance, ils ont pu récupérer une partie du trésor, ils n'en ont jamais parlé. LE SILENCE EST D'OR...

Le temps a passé. Aujourd'hui, conducteurs et piétons franchissent le pont, sans se douter qu'ils perdent peut-être une occasion de mettre du beurre dans leurs épinards !

Côté Bellefonds, on peut voir une pancarte « Baignade interdite ». Ne serait-ce pas, au-delà des impératifs de sécurité, pour éviter également des foires d'empoigne dans la rivière ? C'est probable. On a bien raison de ne pas vouloir troubler la quiétude des pêcheurs et des cygnes !

Tout cela est bien mystérieux. Et pourtant, on raconte qu'en regardant très attentivement, patiemment, quand l'eau est limpide, on peut voir évoluer gracieusement des poissons aux reflets d'Or et d'Argent. Ces jolis poissons en savent certainement beaucoup plus que nous, mais pour eux aussi, LE SILENCE EST D'OR !

EDITO DU MAIRE

L'année 2022 s'est terminée avec son lot d'inquiétudes : déstabilisation géopolitique, économique, épidémique, malheureusement 2023 n'annonce pas des jours meilleurs.

Pour Bellefonds, l'année 2022 n'a pas été joyeuse non plus avec six décès pour notre petite commune. Arrêtons nous un instant pour penser aux familles de Maryse, Christiane, Monique, Yvette, Gérard et Geneviève...

Après ces quelques tristes lignes, passons aux événements positifs.

La rénovation des logements de La Roserie est terminée et ainsi ils ont pu être loués tous les deux avec un peu de retard dans nos prévisions. Au fil des pages de ce bulletin, vous trouverez des informations précises sur les travaux 2022 réalisés à la Roserie réalisés en 2022 et ceux restant à effectuer avant de clore ce dossier débuté en 2019.

Je tiens à remercier nos agents qui se sont impliqués dans ce dossier, et tout particulièrement Nicolas notre nouvel agent technique dont la tâche n'était pas des plus facile et évidente.

Je vous présente à vous et à vos familles, aux Elus(es), aux agents, aux membres du CCAS et aux acteurs de nos associations, mes meilleurs vœux pour 2023, et surtout une bonne santé.

Bonne lecture à tous.

Bernard



Directeur de publication : HENEAU Bernard
 Mise en page : COLLAS Béatrice
 Photographe : REDON Annie
 Imprimé par nos soins

INVESTISSEMENT

TRAVAUX 2022

Réhabilitation logements La Roserie

La réalisation du projet de réhabilitation des deux logements de la Roserie a été notre principal préoccupation de l'année 2022. Mais il y a toujours des imprévus.

Pour diverses raisons, des retards se sont accumulés et la location 1 impasse de la Roserie n'a pu se faire qu'au 1er mai au lieu du 1er mars. Quant à celle du 21 route de la Roserie prévue au 1er septembre, elle n'a pu être effectif qu'au 1er décembre.

Fort heureusement, certains travaux ont pu être effectués par nos soins (peinture, faïence, divers aménagements et réparations, nettoyage et déblaiement) mais tout ça au détriment de l'entretien des routes et des chemins communaux.



1 impasse de la Roserie
(cuisine et salle de bain)



21 route de la Roserie
(ouverture
d'une fenêtre et création
d'une cuisine)



Remise en état logement du bourg

Les locataires au dessus de la mairie ont déménagé, il a fallu là aussi faire quelques réparations et aménagements en pleine période estivale car de nouveaux locataires arrivaient le 1er octobre.

Espaces verts

Comme prévu, nous avons pu quitter le hangar à Jean-Pierre REDON au 30 décembre et investir le nouvel atelier municipal de la Roserie, bien qu'il reste quelques travaux de finition à réaliser,



En début d'année, l'entretien du cimetière et de la place de l'Eglise furent succincts à cause du manque de temps dû aux travaux de la Roserie mais tout cela fut rétabli.

En tout état de cause, je suis heureux de vous annoncer que nous sommes conforme au budget investissement annoncé l'an dernier.

INFORMATIONS GENERALES

JE COMPOSTE MES DÉCHETS

Afin de participer à la réduction des déchets, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault encourage la démarche de compostage individuel.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par les micro-organismes du sol, en présence d'oxygène et d'eau. Il aboutit, après quelques mois de fermentation, à la production d'un compost de bonne qualité. Cet amendement organique naturel améliore la texture et la fertilité du sol.

Chacun de nous peut reprendre ce principe dans son jardin et faire son propre fertilisant. Nos poubelles ménagères contiennent 30 % de déchets biodégradables.

Que peut-on composter ?

Cuisine : coquilles d'œufs, épluchures, croûtes de fromage, marc de café avec filtre, pain, reste de fruits et légumes, sachets de thé, reste de repas...

Jardin : branchages de petite taille, feuilles, fleurs coupées, plantes, tontes de gazon...

Autres : cendres de bois froides, sciure de bois non traité...

ÉQUIPEZ-VOUS POUR LE COMPOSTAGE avec Grand Châtellerault

◆ Un kit plastique, pour un montant de 15 euros, comprenant un composteur plastique (400L) + 1 poubelle de cuisine (bioseau) + 1 guide

◆ Un kit bois, pour un montant de 20 euros, comprenant un composteur bois (400L) + 1 poubelle de cuisine (bioseau) + 1 guide

◆ Un kit mini gratuit comprenant une poubelle de cuisine (bioseau) + un guide pour les usagers pratiquant déjà le compostage en tas.

Pour commander l'un ou l'autre, vous avez plusieurs possibilités :

* Réservation **en ligne** avec **paiement par carte bancaire** ou **par chèque**
(www.par-ici-les-bons-gestes.fr)

* Réservation par téléphone au **0800 835 821** avec **paiement par chèque** ou **en espèces** (attention : les paiements en espèces seront acceptés uniquement à l'accueil du Centre Technique Municipal)

* Réservation par **voie postale** avec **paiement par chèque uniquement** à transmettre au Service Gestion des Déchets, 208 rue d'Antran, 86100 Châtellerault

INFORMATIONS GENERALES



LE SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS (SMVA) est un syndicat de bassin versant qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA) depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles.

Il anime et coordonne l'ensemble des actions entreprises en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques au travers des compétences transférées par la :

Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC)
Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu)
Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)

IL PEUT TRAVAILLER EGALEMENT AVEC LA :

Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP)
Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL)
Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC)

LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses compétences, le SMVA met en œuvre différentes actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) :

Travaux de restauration hydromorphologique
Rétablissement de la continuité écologique
Gestion des espèces exotiques envahissantes (Jussie, Ragondin, ...)

LE COMITÉ SYNDICAL

Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (CAGC) **9 SIÈGES**
Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu) **6 SIÈGES**
Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG) **2 SIÈGES**

INVESTISSEMENT

TRAVAUX 2023

Eglise

Nous parlons souvent d'imprévu et il en est un qui a commencé à pointer son nez au mois d'octobre 2022 : il concerne l'Eglise.

Madame GIRARDEAU qui est chargée du ménage de l'Eglise constate un jour d'octobre, la chute de pavés enduits de chaux et de plâtre dans l'escalier de la tribune. Elle m'en rend compte immédiatement. J'ai pris aussitôt l'initiative de fermer notre Eglise au public pour des raisons évidentes de sécurité, avant d'en savoir plus.

Par chance, lors de l'Assemblée Générale des Maires Ruraux de la Vienne, je rencontre Madame SOULARD, déléguée départementale adjointe à la Fondation du Patrimoine qui me remet sa carte et me demande de l'appeler le lundi suivant. Tout est allé très vite ensuite.



Un architecte de la Fondation du Patrimoine est venu faire un premier constat. Celui-ci est alarmant : la tribune s'affaisse sur son côté « est » et pourrait entraîner la chute du beffroi. Il semblerait que cet affaissement soit dû à la présence d'insectes xylophages, aggravé par un contact de la base des poteaux avec de l'humidité remontant par capillarité à partir des dalles de pierres au sol. Il m'a donné les coordonnées du bureau d'étude ARCABOIS situé à Lençloître et spécialisé dans ce genre d'intervention. J'ai contacté ce bureau d'étude qui a préconisé en premier lieu l'étalement de la tribune et de la structure du clocher. Il faudra, ensuite, réaliser une étude de sol puis une étude sur les réparations et pour finir, les réparations elles-mêmes.

Je ne veux pas paraître pessimiste mais à mon avis, nous sommes partis pour 2 à 3 ans de fermeture de notre Eglise... s'il n'y a pas de surprise au niveau du beffroi.

Sont prévus également des travaux d'aménagement de la place de l'Eglise.

La Roserie

A la Roserie, il reste à finir l'aménagement intérieur et extérieur de l'atelier municipal, à créer une courette pour le logement du 21 route de la Roserie et à sécuriser le bord du parking par un muret et une rambarde, puis à aménager le parc de jeux pour enfants et réparer l'abri situé en bas de ce parc.

Isolation bâtiments communaux

Une partie des travaux prévus en 2023 ont déjà été réalisés le 3 janvier 2023 par l'entreprise MAUPIN qui a effectuée l'isolation par les combles de la salle des fêtes, du logement 2 La Vergnaie et du logement 1 impasse de la Roserie. Le coût TTC de ces travaux est de 4 266 €. Après déduction des aides de l'Etat, il reste à la charge de la commune 1 805,04 €



INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture de la mairie		
JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H00 - 12H15	14H - 18H
MARDI	8H00 - 12H15	14H - 18H
JEUDI	8H00 - 12H15	14H - 18H
VENDREDI	8H00 - 12H15	14H - 18H
SAMEDI IMPAIR	8H - 12H	

COURSE CYCLISTE VIENNE CLASSIC ESPOIR

Le dimanche 5 mars 2023, entre 13 heures 15 et 14 heures passera sur la commune la course cycliste « Vienne Classic », course comptant pour le championnat de France. Le circuit est identique aux années précédentes.

Il sera interdit aux riverains de l'itinéraire de stationner leur véhicule sur les accotements et les trottoirs afin d'éviter tout incident.

Pendant le déroulement de la course, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.

Environ 180 coureurs vont participer à cette épreuve encadrée par de nombreux véhicules. Des signaleurs seront postés aux intersections pour veiller à la sécurité de tous.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

HORAIRES DES GENDARMERIES				
	BONNEUIL-MATOURS		PLEUMARTIN	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	8h-12h	14h-18h		
Mardi			8h-12h	14h-18h
Mercredi	8h-12h	14h-18h		
Jeudi			8h-12h	14h-18h
Vendredi	8h-12h	14h-18h		
Samedi			8h-12h	14h-18h
Dimanche et jours fériés			9h-12h	15h-18h

INFORMATIONS GENERALES



Des questions sur votre avenir ? Ayez le réflexe ERIP !

Chacun(e) peut être amené(e) dans son parcours professionnel, à se questionner sur son projet, et cela, peu importe son âge ou sa situation.

**Vous souhaitez changer de métier ?
Une envie d'évoluer, de vous former ?
Vous avez besoin de faire reconnaître vos compétences ?
Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?**

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du Châtelleraudais vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en RDV individuel ou en atelier.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.

[Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !](#)

Tel. : 05 49 20 04 20

Email : erip-chatelleraudais@mlnv.fr

L'ERIP Châtelleraudais peut vous recevoir sur RDV à la Mission Locale de Châtelleraudais ou au plus près de chez vous sur demande.

L'ERIP Châtelleraudais est porté par la Mission Locale Nord Vienne. Il est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et par le Fonds Social Européen (FSE).

« Nous souhaitons que chacun accède facilement au plus près de chez lui à une information fiable et personnalisée, afin de faire des choix éclairés sur son avenir professionnel. »



INFORMATIONS GENERALES



CHÂTELLERAULT

Bâtiment L'Atelier
209 Grand Rue de Châteauneuf
86100 CHÂTELLERAULT
Tél. : 05 49 20 04 20
Email : contact@mlnv.fr

www.missionlocalenordvienne.fr

LOUDUN

Téléport 6
2 Rue de la Fontaine d'Adam
86200 LOUDUN
Tél. : 05 49 22 40 89
Email : accueil-loudun@mlnv.fr



La Mission Locale Nord Vienne (MLNV) : le meilleur partenaire pour faire décoller votre avenir !

Vous avez entre **16 et 25 ans** et n'êtes plus scolarisé.e ? Vous cherchez des solutions pour avancer dans votre vie professionnelle et quotidienne ? Depuis plus de 30 ans, la Mission Locale Nord Vienne (MLNV) est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider. Avec votre conseillère Mission Locale, vous pourrez faire le point sur votre **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé.e dans votre recherche d'**emploi**, vous informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits de **santé**, etc.) ...

Via des entretiens réguliers, en individuel ou en collectif, votre conseiller.e vous aidera à construire votre projet, pas à pas, en fonction de vos besoins et de votre situation.

Parmi les services proposés : des ateliers d'aide aux choix professionnels ou de techniques de recherche d'emploi, des rencontres de professionnel.le.s et de formateurs, des événements dédiés à l'emploi, la formation, la santé ...

[Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !](#)

La MLNV assure une permanence sur rendez-vous à l'espace couleurs de Vouneuil-sur-Vienne, tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le siège de la Mission Locale est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00. Il se situe dans le Bâtiment L'Atelier, 209 Grand'Rue de Châteauneuf à Châtellerault.

Contacts et renseignements :

Nom : MISSION LOCALE NORD VIENNE

Mathilde SOUVIGNON, Conseillère en insertion professionnelle

N° Tel. : Permanence de Vouneuil-sur-Vienne : 05 49 02 17 96

Siège de Châtellerault : 05 49 20 04 20

Adresse email : contact@mlnv.fr

Adresse postale : Espace couleurs, 42 place de la Libération 86210 Vouneuil-sur-Vienne

Site web : www.missionlocalenordvienne.fr

Réseaux sociaux (Facebook , Instagram , Twitter , Snapchat , LinkedIn ,

Youtube ) : Mission Locale Nord Vienne



Association déclarée sous la loi de juillet 1901 - SIRET : 329 507 750 00027 - APE n° 9499Z

INFORMATIONS MUNICIPALES

SACS JAUNES

La distribution des sacs jaunes de tri aura lieu à la mairie de Bellefonds les vendredi 10 février de 8h à 12h et de 14h à 18h, samedi 11 février de 9h à 12 h.

MADELEINES BIJOU

Depuis quelques années, la commune de Bellefonds propose à ses administrés la possibilité de commander des madeleines, biscuits et pâtisseries de la société BIJOU.

Une commande est effectuée par la mairie dès 15 boîtes pour éviter les frais de port. Les boîtes sont livrées à la mairie où vous pourrez venir les retirer.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de mairie.

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE BELLEFONDS

✓ Anita MICHAUD
10 route d'Archigny
06.64.25.80.94

✓ Marie-Laure METAIS
34 route de la Roserie
06.56.87.05.96

ELAGAGE—BROYAGE

La commune vous propose une nouvelle offre de service. Outre le broyage et l'élagage avec le tracteur, vous pouvez faire appel au service technique pour de la tonte et/ou du débroussaillage avec le matériel de la commune.

Broyage - Elagage	Intervention sur la commune	40 € l'heure
	Intervention hors commune	47 € l'heure
Nouveau : Tonte - Débroussaillage (sur la commune)		27,50 € l'heure

INFORMATIONS MUNICIPALES

DIFFERENTS TARIFS COMMUNAUX

SALLE DES FETES

ETE	COMMUNE	HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	170 €	275 €
HIVER		
FORFAIT WEEK-END	220 €	315 €

Caution pour tout le monde : 600 €

Salle non restituée en état de propreté : 20 €/heure de nettoyage

Salle rendue avec dégâts matériels : facturation du matériel changé + 20 €/heure pour remise en état.

Nouveau : Location percolateur (9 L) avec tasses : 15 €

CIMETIERE

Concession perpétuelle	50 € le m ²
Concession 50 ans	30 € le m ²
Concession 30 ans	20 € le m ²
Columbarium perpétuel	395 €
Columbarium 50 ans	316 €
Columbarium 30 ans	253 €
Columbarium 15 ans	203 €
Cavurne perpétuelle	150 €
Cavurne 50 ans	100 €
Cavurne 30 ans	75 €
Jardin du souvenir : dispersion des cendres + plaque	80 €

INFORMATIONS GENERALES



Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs

Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
- ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »

Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande

Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain

Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Carwa, Flaticon, Thierry Montasser

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

A.C.C.A. de BELLEFONDS

Tout d'abord, l'association communale de chasse agréée de Bellefonds vous souhaite une bonne santé et une bonne année 2023.

Le ball-trap 2022 a remporté un franc succès. Merci à tous les bénévoles qui ont permis de faire de ce week-end une réussite.

Le plan de chasse 2021/2022 a été réalisé dans la bonne humeur et dans le respect des règles de sécurité. Les prélèvements « renards » continuent afin de protéger vos poulaillers. L'an passé, des archers ont intégré l'ACCA, ils sont chargés de réguler la population toujours plus importante de ragondins dans les collecteurs du plateau de Bellefonds. Quant au prélèvement « corbeaux », malgré la mise en place de dispositifs tels que cages et affûts, le bilan ne fut pas positif car la présence de corbeaux sur le plateau a été peu importante.

Petit changement, en 2023, à la place du traditionnel banquet, nous organisons une **soirée choucroute le samedi 4 mars** à la salle des fêtes de Bellefonds, toujours dans l'esprit de partager un moment de convivialité.

N'hésitez pas à réserver vos places au 06 12 03 25 66 ou au 06 61 84 34 92

Quant au ball-trap, il est fixé au week-end du 26 et 27 août.

Le bureau

2 CV DU POITOU

La salle des fêtes de Bellefonds est vraiment un site idéal pour le rassemblement des amoureux de la mythique 2CV, organisé par le club « 2CV du POITOU ».

En juillet dernier, la 24^{ème} concentration, appelée « deux douzaines deuches ! », a encore accueilli 70 anciennes Citroën : 2CV et ses dérivées.

Elles ont vaillamment parcouru un circuit préparé de 45 km, majoritairement en chemins, sur le Pinail et jusqu'au site de la Bataille de Poitiers, à Moussais la Bataille.

En 2023, les 2CV s'installeront le soir du 5 mai pour le week-end. Le prochain parcours sera sur la Rive droite de la Vienne jusqu'à Availles.

Vous allez de nouveau croiser les petites voitures colorées!!! Quel que soit le temps, elles seront au RDV. Et vous serez les bienvenus si vous approchez les voir.

Renseignements auprès de Karine Petit 05 49 02 82 59



INFORMATIONS MUNICIPALES

Manifestations 2023

- Fête de la Saint Antoine : 21 janvier
- Choucroute de l'ACCA : 4 mars
- Banquet des Laboureurs : 18 mars
- Randonnée pédestre : 30 avril
- 24^{ème} concentration des 2CV : 6 et 7 mai
- Soirée Moules-Frites : 24 juin
- Ball-trap : 26 et 27 août
- Repas des Aînés : Septembre (date à déterminer)
- Repas dansant du Comité des Fêtes : Novembre (date à déterminer)

VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE

DUVAULT Mickaël Entrepreneur Travaux Forestiers Elagage - Bois de chauffage à façon 06 12 03 25 66	Diagnostic Habitation Pascal BARRAUD du CHERON Diagnostiqueur certifié par le CATED 06 59 22 38 79
RANGIER Jean-Claude Peinture - Décoration 06 21 08 94 31	Ets PEROU Matériel agricole et TP 05 49 85 22 61
SARL Electricité Chauffage Ventilation HERAULT Anthony 06 61 95 11 05	Produits de la Ferme du Vieux Bellefonds 05 49 85 23 13
APRF Peinture / intérieurs / Ravalement Entreprise RGE 05 49 86 12 06 / 06 08 62 25 28	Epicerie ambulante GALLWA Wilfried 07 80 59 67 30 (à Bellefonds, les semaines paires le mercredi vers 9 heures)
FIEVET Xavier Boulanger Distributeur de pain Place de la mairie	Boucherie GUILLARD 17 rue de Saintonge Bonneuil-Matours 05 49 21 08 34

INFORMATIONS MUNICIPALES



Le dimanche 2 octobre, une poignée d'amateurs de lecture se sont réunis sur le parking de la mairie pour l'inauguration des boîtes à livres, imaginées et réalisées par Jacky B.

Il convient maintenant de les faire vivre en venant mettre ou retirer des livres selon votre plaisir.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS DES AINES :

Le dimanche 18 septembre 2022, une quarantaine de nos Aînés ont répondu présent pour assister au traditionnel repas offert par le CCAS.

Le repas préparé par Monsieur COQUELIN, traiteur à Bonnes, a reçu les compliments de tous.

L'après-midi a été animé par Monsieur BLANCHARD pour la musique et par les nombreux beloteurs.



SAINT ANTOINE :

Après deux années d'interruption à cause de la COVID 19, la Saint Antoine avec sa salade de choux, ses boudins « fayots » a fait son retour le 21 janvier. Encore une fois, le succès de cette manifestation ne s'est pas démenti. Ce qui montre bien que nos aïeux savaient s'amuser et qu'avec peu de choses, nous pouvons en faire autant. Venez vous aussi découvrir la fête de Saint-Antoine, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 3^{ème} week-end de janvier.

TRANSPORT SOLIDAIRE :

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, le CCAS vous propose le transport solidaire.

Pour la modique somme de 0,35 centimes le km, un bénévole peut vous emmener faire vos courses, à un rendez-vous médical, à la pharmacie...

N'hésitez pas à demander à la mairie.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

CLUB SOLIDARITE AMITIE



Le Club des Aînés se réunit tous les mercredis après-midi pour partager un moment convivial en jouant soit à la belote, soit à divers jeux de société. Un mercredi par mois, avant l'après-midi jeux, un repas est proposé, préparé et servi par des bénévoles.

Dans l'année, une sortie est également prévue. Elle aura lieu le vendredi 14 avril pour participer à la fête du Jarret à Denezé sous Doué. Cette sortie est ouverte à tous.

La cotisation annuelle d'adhésion au club est de 12 €.

Il est demandé 1€ de participation pour le goûter des mercredis après-midi jeux et 15 € de participation pour les mercredis repas.



Mme BOUTET : 05 49 56 96 14 / 07 57 10 24 62
Mme DEMAILLY : 09 80 91 42 54 / 06 50 78 42 66

CLUB DE GYM

La crise sanitaire étant passée par là, après 16 bonnes années de fonctionnement, le club a besoin de vous !

Nous avons perdu beaucoup d'adhérentes, ce qui nous a obligé à licencier notre salariée, car comme toute entreprise, nous devons régler les charges sociales de l'année COVID.

Nous souhaitons maintenir cette activité sportive au sein de la commune. Nous cherchons des bénévoles actifs afin de redynamiser tous ensemble et dans la bonne humeur le club !

En 2023, à partir du 23 février, la randonnée conviviale du jeudi soir est maintenue. Pour rappel, le départ est à 19 h au parking de La Vergnaie.

Le dimanche 30 avril 2023, une randonnée pédestre payante sera organisée par le club.

Merci à vous.

Madame DUVAULT : 06 32 60 34 18
Madame RANGIER : 06.63.19.04.12

COMITÉ DES FÊTES

Le planning des manifestations 2023 est établi comme suit :

- 18 mars : Banquet des Laboureurs,
- 24 juin : moules-frites,
- novembre : repas dansant

En espérant vous revoir nombreux dans la joie et la bonne humeur.
Pour tous renseignements : 06 24 34 66 64